

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

### Réaménagement du secteur du Chalvet sur la commune d'Huez

Par arrêté n° URBA-2021-046 du 05/05/2021, Monsieur le Maire d'Huez a décidé de procéder à une enquête publique concernant le projet de remplacement du télésiège du Chalvet, reprofilage et enneigement de la piste des Campanules sur la commune d'Huez.

L'enquête se déroulera pendant 31 jours : du mardi 25 mai 2021 au vendredi 25 juin 2021 jusqu'à 16 h 00 clôture.

Monsieur Alain MONTEIL a été désigné par le président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie annexe – 226 route de la Poste – 38750 ALPE D'HUEZ afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture du public (8 h – 12 h et 14 h 16 h – du lundi au vendredi) et consigner les observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur ou sur le site dématérialisé prévu à cet effet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2476>

Le commissaire enquêteur recueillera à la mairie annexe 226 route de la Poste – 38750 ALPE d'HUEZ les observations du public : (**P** : présentielle et **T** : téléphonique – 06 21 62 71 11) :

- **Permanence P1** : lundi 07 juin 2021 de 14 h à 16 h,
- **Permanence P2** : mercredi 16 juin 2021 de 10 h à 12 h,
- **Permanence P3** : vendredi 25 juin 2021 de 14 h à 16 h clôture.
  
- **Permanence T1** : mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 de 10 h à 12 h,
- **Permanence T2** : vendredi 11 juin 2021 de 14 h à 16 h,
- **Permanence T3** : lundi 21 juin 2021 de 10 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Monsieur le Maire – 38750 HUEZ.

Le Maire,  
Jean-Yves NOYREY

